



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

GEF/C.43/06
15 octobre 2012

Réunion du Conseil du FEM
13 – 15 novembre 2012
Washington.

Point 13 de l'ordre du jour

ALLEGEMENT DU CYCLE DE PROJET

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/C.43/06 intitulé *Allégement du cycle de projet*, le Conseil se félicite de la collaboration entre le Secrétariat et les Agences, qui ont adopté un ensemble de mesures de simplification des pratiques et procédures du FEM, et se réjouit de leur mise en œuvre d'ici à janvier 2013.

Le Conseil soutient les mesures de simplification présentées dans le document et décide d'augmenter le plafond de financement des projets de moyenne envergure pour le faire passer de 1 à 2 millions de dollars, en déléguant l'approbation à la directrice générale.

Le Conseil encourage le Secrétariat et les Agences à continuer à travailler ensemble pour définir d'autres mesures de simplification et à lui rendre compte de leurs travaux lors de sa prochaine réunion en juin 2013.

Le Conseil remercie le Groupe de travail pour ses orientations durant ce processus et note que sa mission a pris fin.

RESUME ANALYTIQUE

À sa réunion de juin 2012, le Conseil a examiné le document GEF/C.42/08 intitulé *Barème des commissions pour frais des Entités d'exécution [Agences du FEM] : Partie I*, et a approuvé le barème proposé par le Groupe de travail et exposé dans ce document.

Le Conseil a par ailleurs chargé un groupe de travail « de présenter à sa réunion de novembre 2012, des mesures de rationalisation du cycle de projet et de réduction des coûts des services fournis par les Entités d'exécution [Agences] à un niveau au moins proportionnel au barème approuvé ».

Le Secrétariat et les Agences du FEM ont saisi cette occasion de travailler ensemble pour renforcer leur partenariat et resserrer leurs relations de travail afin de réduire sensiblement les coûts de transaction tout en permettant à la valeur stratégique de l'institution de mieux se matérialiser dans les projets qu'elle finance.

Cet effort a donné lieu à deux ensembles de mesures. D'une part, dans l'optique d'une collaboration plus étroite, comme on l'a vu ci-dessus, le Secrétariat et la Banque mondiale mettront à l'essai une formule qui devrait permettre d'harmoniser le cycle de projet. Concrètement, les services du Secrétariat participeront aux principaux mécanismes de décision de la Banque, notamment l'examen des fiches d'identité de projet et les réunions d'évaluation. Après examen de cette phase pilote, la même formule pourra être appliquée à d'autres Agences.

D'autre part, le Secrétariat et les Agences ont examiné les différents aspects du cycle de projet et ont donné la priorité aux mesures suivantes d'allègement des procédures et de réduction des coûts pour rendre le cycle de projet plus efficace : i) simplifier les demandes de financement pour la préparation de projets ; ii) porter le plafond des projets de moyenne envergure à 2 millions de dollars ; iii) simplifier tous les formulaires relatifs au cycle de projet ; iv) réorganiser les examens de projets plurisectoriels de façon à gagner en homogénéité ; v) modifier le mode de prolongation des délais d'approbation ; vi) régler par tranche les commissions pour frais des Agences ; vii) suivre le délai de réponse des Agences ; et viii) simplifier la procédure d'approbation des activités habilitantes.

Si certaines mesures peuvent prendre effet immédiatement, le Secrétariat, en collaboration avec les Agences, s'emploiera à les appliquer toutes d'ici janvier 2013. Ces mesures devraient aussi profiter aux pays puisqu'elles accéléreront l'accès aux ressources du FEM. Elles ne constituent cependant qu'un premier pas, l'effort de simplification des procédures devant porter sur plusieurs autres domaines, qui ont été recensés. Une fois cette action d'envergure menée à son terme, les frais des Agences devraient mieux correspondre au barème approuvé. Le Secrétariat et les Agences continueront à développer ces nouvelles mesures et rendront compte de leurs travaux au Conseil en juin 2013.